

ÉDITORIAL

Le CNRS que nous voulons

Le projet de réforme proposé par Laroutourou tend à réduire le rôle du CNRS dans la recherche française.

Bien qu'il s'en défende, la recherche fondamentale sera la grande sacrifiée au bénéfice d'objectifs utilitaristes. Alors que l'objectif des 3 % du PIB pour la recherche implique un accroissement de près de 50 % des crédits et des emplois d'ici 2010, le projet Mégie-Laroutou prévoyait, initialement, la diminution de l'emploi permanent au CNRS.

La réforme proposée au Conseil d'administration par le directeur général va complexifier encore plus l'organisation interne de notre établissement. Avec la mise en place de l'ANR et des DIR (directeurs inter régionaux), chaque unité aura à faire à encore plus d'interlocuteurs hiérarchiques pour mener à bien ses recherches : direction scientifique, délégation régionale, présidence d'université et toutes les diverses ressources contractuelles (Europe, entreprises, collectivités locales...).

Pour le SNCS-FSU, le CNRS doit participer à l'augmentation de l'effort de recherche de notre pays. Cela implique plus que le doublement des crédits récurrents des laboratoires et, aussi, un doublement du nombre de chercheurs, d'ingénieurs et de techniciens permanents recrutés, chaque année, sur postes statutaires.

Le SNCS exige une simplification de l'organisation interne. Celle-ci doit être basée sur les départements scientifiques disciplinaires qui ont fait le succès du CNRS mais ceux-ci doivent s'appuyer sur des conseils scientifiques de départements dont les missions doivent être complétées. L'interdisciplinarité doit être mieux organisée autour de structures, proches des anciens PIR (Programme interdisciplinaire). La mission des DIR doit être limitée à la représentation du CNRS en région.

Le Conseil d'administration est le lieu où se décide le futur CNRS. Il est important que le SNCS y soit représenté. Nous vous appelons donc à voter et faire voter pour la liste présentée par le SNCS et conduite par Patrick Monfort.

**Jacques Fossey,
Secrétaire général du SNCS**

BI SPECIAL

ELECTIONS du Conseil d'administration du CNRS

SOMMAIRE

BI 472 MAI 2005

> Elections du Conseil d'administration du CNRS

PROFESSION DE FOI DES CANDIDATS SNCS 2

**PROFESSION DE FOI ET BILAN DU MANDAT
DES ELUS SORTANTS** 4

FORCE DE PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA RECHERCHE PUBLIQUE

Profession de foi des candidats présentés par le SNCS-FSU

Quelle réforme pour le CNRS ?

Le 1er avril 2004, le projet de réforme du CNRS, signé du président Gérard Mégie et du nouveau directeur général, Bernard Larroutourou, a été rendu public.

Depuis sa publication, ce projet, quoiqu'en dise le directeur général, a soulevé de nombreuses critiques d'une grande fraction de la communauté scientifique.

La partie organisation interne du projet devrait être soumise au vote du Conseil d'administration du 19 mai. Sous la pression du milieu scientifique, le directeur général est revenu en arrière notamment par rapport aux DIR (Directeur inter-régionaux). Cette réorganisation administrative n'est toujours pas acceptable. Elle doit être revue.

Le projet Mégie-Larroutourou propose de recentrer le champ d'intervention du CNRS sur un certain nombre de créneaux, de réduire le nombre de chercheurs titulaires (-600 d'ici 2010), de développer une politique de précarité de l'emploi scientifique avec le recours aux CDD, de diminuer l'indépendance du Comité national etc.

Toutes ces propositions sont, en l'état, inacceptables, car elles accentuent le pilotage de l'organisme, réduisent le rôle et la place du CNRS dans la recherche française.

Les raisons ci-dessus sont les principales qui ont amené le SNCS à demander le retrait du projet de réforme du CNRS, tel qu'il est décrit par Gérard Mégie et Bernard Larroutourou, dans le document du 1er avril 2004. Si depuis un an il y a eu des évolutions, celles-ci ne remettent pas en cause les principes que nous récusons.

Que

voulons-nous ?

Un CNRS fort, ambitieux et démocratique.

Un CNRS fort

Fort, car à partir des rapports de prospective et de conjoncture ainsi que des propositions émanant du Comité national, le CNRS doit être la principale force de proposition pour la stratégie nationale en matière de recherche.

Ambitieux

Ambitieux car à une époque où l'objectif est d'accroître le potentiel de recherche de près de 50 % en financements et en emplois, le CNRS doit participer totalement à relever ce défi. Il doit donc accroître d'autant son propre potentiel humain et financier.

Démocratique

Démocratique, car le CNRS doit faire un effort significatif pour permettre à l'ensemble de la communauté scientifique d'intervenir sur un mode transparent à tous les niveaux. Beaucoup reste à faire.

Le succès du CNRS s'est fait grâce aux personnels organisés en départements scientifiques nationaux, dont la géométrie est révisable avec l'accord de l'ensemble des intéressés.

Les directions scientifiques doivent être maintenues mais les conseils scientifiques de département doivent jouer un rôle clé dans cette nouvelle organisation. Leurs missions doivent être redéfinies.

Beaucoup s'accordent pour louer le rôle des PIR (Programme interdisciplinaire de recherche) dans la gestion scientifique de l'interdisciplinarité.

Nous proposons la mise en place d'Instituts scientifiques interdisciplinaires (ISIR). Le domaine de l'environnement et du développement durable devrait correspondre à ce type de structure.

Le président définit la stratégie et le directeur la met en œuvre. Il faut partir de ce principe. La direction de la stratégie scientifique (DSS) pour ce qui concerne la prospective doit donc être rattachée au président.

>>>

>>>

Les DIR ont vocation à représenter le CNRS en régions. Ils ne doivent avoir aucun rôle de gestionnaire. Ils doivent s'appuyer sur les actuels Conseils consultatifs régionaux qui doivent être renouvelés et chargés de représenter la communauté scientifique auprès du DIR.

La gestion administrative des unités doit être simplifiée et harmonisée entre les différentes tutelles. Le choix du gestionnaire administratif doit être laissé aux responsables des programmes de recherche.

Quelle réforme pour la recherche publique ?

En dévoilant publiquement, début janvier, le projet du gouvernement sur la Loi sur la recherche, le SNCS a permis à la communauté scientifique de réagir à temps.

S'il y a eu depuis lors quelques reculs significatifs du gouvernement, le SNCS continue à

demander :

- la mise en place d'un plan pluriannuel de l'emploi scientifique comportant 1500 emplois nou-

Un CNRS fort,
ambitieux et
démocratique

veaux d'ITA et de ITARF par an (le gouvernement l'a accepté pour 2006) mais aussi 3000 emplois de chercheurs et d'enseignants-chercheurs comme l'ont proposé les Etats généraux.

- un effort important pour rendre les carrières d'ITA et de chercheurs

attrayantes, par l'amélioration des salaires de leurs débuts de carrière, mais surtout en offrant des possibilités plus nombreuses de passages de grades, sur la base d'une évaluation des diverses activités de chacun.

- le doublement des crédits de base des laboratoires distribués par le CNRS et les établissements d'enseignement supérieur, condition au demeurant nécessaire pour que le ministère ne pilote pas l'essentiel de la recherche au travers de la nouvelle Agence nationale de la recherche (ANR) créée sans aucune concertation.

- un système d'évaluation collégial par les paires dont les instances sont composées d'une majorité de membres élus à l'image de l'actuel comité national de la recherche scientifique. ●

Vu les candidats, le 20 avril 2005

VOTEZ ET FAITES VOTEZ POUR LES CANDIDATS

PRÉSENTÉS PAR LE SNCS-FSU.

Les candidats :

Patrick MONFORT	chargé de recherche, SDV, Montpellier
Marie-Françoise CASTAING	ingénieur de recherche, STIC, Orsay
Renée PRANGE	directeur de recherche, SDU, Meudon
Gérard Richard WALTER	ingénieur d'étude, SHS, Nanterre

Election des représentants des personnels au Conseil d'administration du CNRS – 2005

POUR L'AVENIR DU CNRS

Liste Chercheurs - ITA présentée par le SNCS-FSU

Syndicat national des chercheurs scientifiques Fédération syndicale unitaire

Le SNCS-FSU agira pour :

- Une réforme du CNRS qui améliore la vie des personnels et renforce l'activité des laboratoires
- Une Loi d'orientation et de programmation de la recherche impliquant des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux pour l'avenir :
 - un plan pluriannuel pour l'emploi scientifique statutaire chercheurs et ITA ;
 - une revalorisation des carrières et des rémunérations ;
 - un financement récurrent des laboratoires à, au moins, 70 % de leurs besoins ;
 - un système d'évaluation démocratique et transparent.

Bilan du mandat

Elu sortant, j'ai agi en permanence pour promouvoir le CNRS et le Comité national de la recherche scientifique. Au cours du mandat 2001-2005, nous avons été confrontés à la nouvelle organisation de notre établissement qui, désormais, comporte un président du CNRS et un directeur général.

En février 2002, sous la responsabilité du président, le Conseil d'administration a voté le « Projet d'établissement du CNRS ». Je me suis opposé à ce Projet. Pourquoi ? Parce qu'il n'engageait pas le gouvernement. Nous l'avons rapidement vu avec les annulations de crédits de l'année 2002 et les coupes importantes dans les budgets 2003 et 2004. Ce désengagement de l'Etat, aussi bien sur le plan financier que sur celui des emplois, est à l'origine du mouvement exceptionnel, intitulé « Sauvons la recherche », qui s'est développé en 2004 pour déboucher sur les Assises nationales des Etats généraux de Grenoble.

Le nouveau projet présenté en 2004 par le directeur général n'envisage pas de développement pour le CNRS dans les années à venir. La question de l'emploi n'est abordée que sur le plan de l'accroissement de l'accueil de nos collègues enseignants-chercheurs, ce qui est une bonne chose mais aucune demande d'augmentation du nombre d'ITA et de chercheurs n'y est prévue. De plus, ce nouveau projet restreint l'action du CNRS à un certain nombre d'axes scientifiques dits prioritaires. Enfin, il introduit des méthodes de management inspirées des entreprises privées et totalement inadaptées à un organisme public de recherche.

Pour toutes ces raisons, je me suis opposé à ce nouveau projet pour le CNRS. ●

Jacques Fossey, élu sortant

Les candidats

Patrick MONFORT	chargé de recherche, SDV, Montpellier
Marie-Françoise CASTAING	ingénieur de recherche, STIC, Orsay
Renée PRANGE	directeur de recherche, SDU, Meudon
Gérard Richard WALTER	ingénieur d'étude, SHS, Nanterre

**Vous pouvez compter sur eux pour vous faire entendre au sein
du Conseil d'administration de notre établissement.**